

4 Économie

34e session du Comité de gestion des activités aéronautiques nationales du Gabon

Mvengue et Port-Gentil déclassés

Willy NDONG
Libreville/Gabon

C'est ce qu'a déclaré mercredi dernier à Libreville, le ministre des Transports et de la Logistique, Justin Ndoundangoye, lors de la 34e session du Comité de gestion des activités aéronautiques nationales du Gabon.

LE ministre des Transports et de la Logistique, Justin Ndoundangoye a présidé, mercredi dernier, à Libreville, la 34e session du Comité de gestion des activités aéronautiques nationales du Gabon. L'une des annonces fortes de cette réunion fut la décision de "(...) déclasser l'aéroport de Mvengue et l'aéroport de Port-Gentil de leur statut d'aéroports internationaux". Outre cette décision, plusieurs mesures, tendant à rendre at-



Photo : D.R./L'Union

Le ministre des Transports et de la Logistique, Justin Ndoundangoye, a annoncé le déclassement des aéroports...

tractive et compétitive les aéroports de notre pays ont été annoncées. Parmi lesquelles, l'instauration de redevances additionnelles pour refinancer la réhabilitation de l'ensemble des plates-formes aéroportuaires du Gabon. "Qui dit redevance additionnelles, dit majoration du coût du billet. Donc,

l'objectif pour nous c'est de mettre en place le plus rapidement possible par décision que je vais prendre, un comité qui va statuer sur la compétitivité, qui va statuer sur l'attractivité de l'aéroport de Libreville", a fait savoir Justin Ndoundangoye qui, pour la circonstance, a assuré que l'application des dites re-



Photo : E.N.

...de Franceville et de Port-Gentil qui perdent ainsi leur statut d'aéroports internationaux.

devances n'impactera pas les prix des titres de transport. S'agissant de nos aéroports, le ministre des Transports a fait savoir que le gouvernement entend faire des aéroports de notre pays les nouvelles vitrines du pays. «C'est dans cette optique que nous nous engageons à

sortir le Gabon de la liste noire de l'Union européenne et l'Organisation de l'aviation civile internationale", a indiqué Justin Ndoundangoye. Lequel a indiqué que la compétitivité et l'attractivité des aéroports du Gabon passeront par la mise en norme des aéroports sur le territoire national.

A ce sujet, Justin Ndoundangoye a demandé à la délégation gabonaise de l'Agence pour la sécurité et la navigation aérienne en Afrique (Asecna) de mettre en place «dans les plus brefs délais», des mécanismes rendant les aéroports du Gabon plus compétitifs et attractifs.

Conférence du Comité technique spécialisé de l'Union Africaine

Faire des mines un levier de développement en Afrique

G.R.M.
Libreville/Gabon

Cet objectif passe par la transformation des ressources et l'optimisation des revenus miniers, selon l'organisation panafricaine.

LA Commission de l'Union Africaine (UA) a organisé, dernièrement, une conférence de son Comité technique spécialisé (CTS) des ministres chargés des Ressources minérales, du Commerce et de l'Industrie. La rencontre présidée par le Gabon représenté par Valéry Nzogue Angone, conseiller du ministre de la Valorisation, avait pour thème : "Vers l'entrée en vigueur de l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine et sa mise en œuvre". Ces assises ont commencé par une session des experts, destinée à l'examen des thématiques et recommandations à proposer à la réunion ministérielle pour décision. Ceux-ci se sont penchés, notamment, sur les projets de stratégie de l'UA pour les produits de base, la facilitation du commerce et en faveur des PME. Ils ont aussi passé au

peigne fin le rapport intérimaire sur la zone de libre-échange continentale africaine pour la période allant de mai 2016 à septembre 2018, le Rapport de la 10e réunion du sous-comité des directeurs généraux des douanes, le document sur l'institutionnalisation du Centre africain pour le développement minier (CADM), le projet du Cadre africain de gouvernance des ressources minérales dans la mise en œuvre de la vision minière du continent, le projet de la stratégie africaine du système d'information géologique et minérale dans la mise en œuvre de la vision précitée, le Pacte de la vision minière africaine avec les responsables du secteur privé.

APPROCHE. Au terme de leurs travaux, les experts ont formulé quatre recommandations. La première concerne l'accélération du processus de ratification du Traité des statuts portant création du Centre africain de développement minier. En tant qu'organe spécialisé de l'UA, ce centre s'occupera du renforcement des capacités et de la compétitivité des États membres, ainsi que de



Photo : D.R.

Les participants après la rencontre.

l'impact socio-économique de l'exploitation minière. La deuxième porte sur l'adoption de la stratégie du cadre de gouvernance des ressources minérales pour accélérer la mise en œuvre de la Vision minière africaine (VMA). La troisième a trait à l'adoption de la Stratégie africaine du système d'information géologique et minérale pour accélérer la mise en œuvre de la VMA. Enfin, il y a le Pacte de la VMA pour le secteur privé. Il devra faire l'objet d'une concertation avec les ac-

teurs du secteur privé, avant d'être adopté comme instrument de gouvernance sectoriel. Toutes ces recommandations ont été portées à l'attention des ministres concernés. Lesquels les ont ensuite passées en revue avant de les adopter. Non sans examiner les thématiques connexes liées au développement économique du continent. Le ministre de la Valorisation et de l'Industrialisation des ressources minières, Christian Magnagna, a présidé la grande

session. Avec une approche opérationnelle des liens connexes entre les mines, les infrastructures et le commerce intra-africain, comme souhaité par l'UA dans la mise en œuvre de l'accord de libre-échange continentale africaine. Dans ce sens, il a souligné l'intérêt d'accroître les infrastructures sous-régionales pour accélérer l'intégration, faciliter le commerce et, de toute évidence, pour une meilleure exploitation des grands gisements miniers. Concernant le Centre africain de

développement minier, il a contribué à la définition de ses missions, notamment en matière de réformes minières, en collaboration avec les organisations sous-régionales d'intégration économique, en raison de la force exécutoire des règlements communautaires.

Les participants ont, en outre, examiné méthodiquement toutes les recommandations inscrites à l'ordre du jour, avec une parfaite coordination des positions des États membres. Les conclusions du CTS seront soumises à l'examen de la prochaine Conférence des chefs d'Etat.

S'agissant des thématiques commerciales ou liées au commerce, l'UA pourrait ultérieurement organiser des sessions délocalisées du CTS en groupe de travail entre États membres. Engagé dans un processus de réformes, le gouvernement gabonais s'arrime à la vision minière africaine de l'UA. Laquelle place l'optimisation des revenus miniers et la transformation comme axes prioritaires, pour faire de ce secteur un véritable levier de développement en Afrique.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 25/01/2019

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1341	1USD =	578,394	1 USD	600,941
CAD	1,5160	1CAD =	432,689	1 CAD	466,270
JPY	124,4300	1JPY =	5,272	100 JPY	556,375
GBP	0,8709	1GBP =	753,238	1 GBP	806,735
CHF	1,1283	1CHF =	581,368	100 CHF	62 455,86
ZAR	15,6360	1ZAR =	41,952	100 ZAR	4 434,33
MAD	10,8832	1MAD =	60,272	1 MAD	63,65
CNY	7,7041	1CNY =	85,144	1CNY	87,70
KES	115,0400	1KES =	5,702	1KES	5,87

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	25/01/2019	4 855,48
DOW JONES	25/01/2019	24 481,37

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
25 Janvier 2019: 60,97